



Résidents Porte d'Asnières

ASSOCIATION LOI 1901

Paris, le 16 décembre 2010

Commission Nationale du Débat Public
A l'attention de Michel Gaillard
Président de la CPDP RER E
Tour Pacific – Batiment Est
11 cours Valmy
92977 PARIS LA DEFENSE 7

Monsieur le Président,

Dans le cadre du débat public lancé sur la prolongation du RER E de Saint Lazare à Mantes la Jolie, je souhaite vous faire part des commentaires de notre Bureau :

- Nous soutenons la prolongation du RER E vers l'Ouest afin de mieux desservir ce corridor. Nous avons bien noté que la réalisation de ce projet permettra :
 - d'augmenter de 12 à 28 le nombre de trains s'arrêtant en heure de pointe à Pont Cardinet (et de 6 à 16 dans le sens de la contrepointe),
 - de proposer des trains desservant à la fois La Défense et Pont Cardinet, ce qui n'existe pas aujourd'hui.

Une telle desserte de Pont Cardinet nous paraît nécessaire aujourd'hui compte-tenu de la faiblesse de la desserte par les transports en commun de cette partie du 17^{ème}. Elle deviendra indispensable quand les immeubles du quartier Clichy-Batignolles (y compris la Cité Judiciaire) seront livrés.

- En ce qui concerne le tracé entre Saint-Lazare et La Défense, nous soutenons la création d'un arrêt à la Porte Maillot, compte-tenu des avantages présentés par la création d'un nœud de communication à cet endroit. Nous souhaitons que l'arrivée du T3 à la Porte Maillot soit anticipée lorsque des études détaillées seront lancées pour l'interconnexion des lignes C et E avec la ligne M1 et la ligne T3. L'extension du T3 au-delà de la Porte de la Chapelle vers la Porte d'Asnières fera l'objet d'un autre débat mais il nous paraît d'ores et déjà important de retenir le principe sa prolongation vers la Porte Maillot.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Henri d'Ambrières
Président